

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

Compte-rendu affiché le : 15 décembre 2021

Date de transmission en Sous-Préfecture : 16 décembre 2021

N° 21-11-13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2021

OBJET :
Décisions du Maire –
Information du Conseil
municipal.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

Secrétaire de séance : Céline BENNICI

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS - Jacques DECHANDON - Solange MORERE - Gilles GRANGIER - Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Guy BERNE - Geneviève NIGAY - Suzanne BOICHON - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET - Gérard GRANGE - Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA - Céline BENNICI - André HUBERT - Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Arlette PEREIRA à Gérard ALLANCHE - Christian BECUWE à Jacques DECHANDON - Serge GRANGE à Mireille PAULET - Christine PALLEY à Geneviève NIGAY – Lydie THOLLOT à Guy BERNE - Georges DUBESSET à Romain MONTELMARD - Aurélie DESBREE à Marie-Hélène BOUILHOL.

Membre absent, excusé :

Thomas ROHETTE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211214-21-11-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2021

Affichage : 15/12/2021



OBJET DE LA DELIBERATION :

DECISIONS DU MAIRE – INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de la délégation reçue par Monsieur Philippe DENIS du Conseil Municipal par délibération du 16 septembre 2020 :

- Décision n° 2021-118 – Travaux pour la réalisation d'un espace jeux fumeur au Casino Le Lion Blanc – Approbation de l'avenant n° 2 au marché de travaux Lot 5 Alarme incendie – Electricité de THEOLEYRE ELECTRICITE, d'un montant s'élevant à 2 315.78 € HT.
- Décision n° 2021-119 – Exonération de la redevance d'occupation du domaine public de l'année 2021.
- Décision n° 2021-120 – Tarif pour l'occupation du domaine public par M. ALIBERT pour la vente de sapins pour la période du 26 novembre au 23 décembre 2021, fixé à 5 € par jour, énergie comprise.
- Décision n° 2021-121 – Location de matériels au GAEC La Petite Combe pour les travaux de déneigement, campagne 2021-2022 :
 - 1 tracteur + lame bi-raclage = 100 € TTC par heure + 200 € TTC par mois d'astreinte
 - Lame bi-raclage sans chauffeur = 50 € HT par heure
- Décision n° 2021-122 – Location d'un tracteur à compter du 19 novembre 2021, pour la période hivernale, auprès de GONIN DURIS, pour un montant de 150 € HT par mois + 20 € HT par heure.
- Décision n° 2021-123 – Contrat CREATEF pour cession du spectacle Ploùm par le Théâtre en Flammes, le 14 décembre 2021 Salle Vincennes, organisé par le RAM Bout'Chou – 500 euros + repas et hébergement.
- Décision n° 2021-124 – Régularisation cotisations 2021 de l'assurance SMACL pour véhicules à moteurs : 309.26 € HT
- Décision n° 2021-125 – Convention de formation professionnelle CEMEA Rhône-Alpes pour une formation BAFD du 19/02/2022 au 27/02/2022 : 365.00 € TTC
- Décision n° 2021-126 – Convention Saint-Etienne Métropole relative aux conditions de financement de travaux de reconstitution de la trame verte par des opérations de plantation de haies et de constitution d'un réseau de mares.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 décembre 2021.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20211214-21-11-13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2021

Affichage : 15/12/2021